



Accordéon club 1938

**ROUFFACH
FRANCE – Haut-Rhin**

30^{ème} Marche Populaire Internationale

samedi 30 & dimanche 31 Octobre 2021

Parcours de 5, 11 et 22 km

©
Rouff'ACC
orchestra



FFSP

Partenaires de la FFSP

Membre de la FFSP n°F0619

Visa FFSP 2021-68-208/A

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Groupama



Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Salle polyvalente – Rue du stade
68250 ROUFFACH – Haut-Rhin/France
GPS: lat.: 47,953934 / Long.: 7,296327
- Horaires :** Départ de 07h00 à 13h00 (22km) / 07h00 à 14h00 (5km et 11km)
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours :** 5, 11 et 22 km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,-€**.
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Inscriptions :** M. STAAD Bernard
8, rue des vergers – 68250 ROUFFACH
Téléphone : 06 10 30 46 51
Email : mathcel@neuf.fr
- Récompenses :** Aux groupes de plus de 25 participants.
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** **Sous réserve des directives sanitaires.**
Boissons gratuites au premier point de contrôle.
Possibilité de restauration sur les parcours et à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** **Premiers secours :** Assurés par l'association.
Urgence : 112.

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal